AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20221115-2022_11_114-DE
en date du 18/01/2023 ; REFERENCE ACTE : 2022_11_114

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12
Pouvoirs : 4

Pour	12
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 09/11/2022
Date d'affichage : 25/11/2022

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux,
Le quinze novembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline CROSSMAN, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Mesdames Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN), Maryse FAVRE (pouvoir à G. VILLIBORD), Messieurs Jean-Pierre GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ), François POCCARD-MARION (pouvoir à S. NOZ) et Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2022/11/114 : Transformation d'un poste d'adjoint territorial d'animation saisonnier en poste d'IDE – Puéricultrice saisonnier pour la continuité de direction de la Halte-Garderie « le Chat Botté ».

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-3° ;

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le maire rappelle la délibération 2022-04-0042 portant création de postes saisonniers pour la garderie et notamment d'un poste d'adjoint territorial d'animation, et sollicite le conseil municipal pour modifier ce poste en un poste saisonnier d'infirmière diplôme d'état – puéricultrice pour la continuité de direction de la halte-garderie « le Chat Botté ».

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** la transformation d'un poste saisonnier d'adjoint territorial d'animation à temps complet en un poste saisonnier d'infirmière diplômée d'état – puéricultrice à temps complet, pour la continuité de direction de la halte-garderie « le Chat Botté »
- **DIT** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

MAIRIE DE PEISEY-NANCROIX 73210